



COMMUNE DE BREBIERES

AVIS DE MARCHÉ

ST2024-02 – Remplacement du sol sportif de la salle François Anache

Département(s) de publication: 62

I. Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de BREBIERES

Type de numéro national d'identification : SIRET

Numéro national d'identification : 21620173100017

Ville : BREBIERES

Code Postal : 62117

Groupement d'acheteurs : Non.

II. Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/entreprise>

Identifiant interne de la consultation: ST2024-02

Nom du contact : Lionel DAVID

Adresse mail du contact : mairie@brebieres.fr

Numéro téléphone du contact : +33 321501472

III. Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
2. Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.
3. Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

1. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
2. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
3. Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

4. La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
5. Un certificat de qualification professionnelle établis par un organisme indépendant.
6. L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public.

Date et heure limites de réception des plis : 19/04/2024 Heure locale : 10h00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Critères d'attribution (obligatoire si SAD) : Valeur technique – 50 % ; Prix - 40 % ;

Respect de l'environnement - 10 %

IV. Identification du marché

Intitulé du marché : Remplacement du sol sportif de la salle François Anache

CPV Objet principal :

- 45432130-4 – Travaux de revêtement de sol

Type de marché : Travaux.

Description succincte du marché : Le présent marché concerne le remplacement du sol sportif de la salle François Anache.

Lieu principal d'exécution du marché : Rue du 8 Mai 1945, 62117 BREBIERES

La consultation comporte des tranches : Non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.

V. Lots

Marché alloti : Non.

VI. Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui.

Autres informations complémentaires :

Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

Date de début prévue : 24 juin 2024.

Date de fin prévue : 11 août 2024.

Une mise à disposition de la salle est obligatoire pour le 12 août 2024.

Le délai d'exécution du marché commence à courir à partir de la date qui sera définie par ordre de service.

Le présent marché ne fera l'objet d'aucune reconduction

Date de publication : le 22 mars 2024.

Lionel DAVID,
Maire,
Pouvoir Adjudicateur

